



L'accueil des tout-petits à Paris

Selon le dernier recensement de l'INSEE, on assiste à un léger retour des familles à Paris : 10 000 nouvelles familles s'y sont installées depuis 1999 et plus particulièrement des familles de 2 enfants et plus. Avec près de 30 000 naissances par an et un taux d'activité des mères de 82.4%, l'accueil de la petite enfance devient un véritable enjeu : comment garantir un accueil de qualité pour tous ?

Pour les parents des quelques 75 000 enfants de moins de trois ans qui vivent à Paris, une des premières préoccupations est de trouver un mode de garde conforme à leurs aspirations. Or, cette recherche apparaît bien souvent comme un véritable parcours du combattant, particulièrement anxiogène pour les parents. Ces derniers regrettent un manque d'accompagnement dans leur démarche.

En effet, si les parents semblent marquer une préférence assez nette pour l'accueil collectif, seulement 30% d'entre eux verront leur demande satisfaite. Pour les autres, il faudra alors avoir recours à des solutions de garde alternatives : assistante maternelle, « nounou » à domicile, voire pour certains l'arrêt temporaire de leur activité jusqu'à la scolarisation de leur enfant.

Dans ce contexte, comment les grands partenaires des politiques publiques accompagnent-ils les familles à Paris ? Quel rôle joue le mouvement familial ? Portraits croisés de partenaires engagés pour la petite enfance à Paris.



Sommaire

Panorama des moins de trois ans à Paris

L'action de la Ville de Paris pour l'accueil des tout petits
Entretien avec Christophe Najdovski,
Adjoint au Maire de Paris, chargé de la petite enfance

Focus sur le 15ème arrondissement
Présentation par Françoise Malassis,
Adjointe au Maire chargée de la petite enfance

Une priorité pour la CAF de Paris
Entretien avec Simone Lesca,
Directrice Adjointe de la Caisse d'Allocations
Familiales de Paris, chargée de l'action sociale

Rôle du mouvement familial
Reportage à la halte garderie de l'AFC St-Pierre St-Dominique
L'UDAF de Paris, gestionnaire de structures
L'UNAF se mobilise dans le champ de la petite enfance





Panorama en chiffres

75 000

Enfants de moins de trois ans à Paris, dont :

30 000

Enfants gardés par leurs parents

22 500

Enfants gardés en structure collective (hors haltes garderies)

11 000

Enfants gardés à domicile

4 000

Enfants gardés par une assistante maternelle

L'accueil collectif Bilan

29 200

places de garde, tous modes d'accueil confondus :

21 000

places dans les structures municipales

7 288

places dans les structures associatives

912

places dans les crèches privées

Une offre en crèche plus importante que sur l'ensemble du territoire français, mais insuffisante pour couvrir les besoins des familles.

Des spécificités parisiennes

L'agglomération parisienne est particulièrement atypique, avec seulement un enfant de moins de trois ans sur deux gardé par ses parents à titre principal, alors que c'est le cas de deux enfants sur trois dans les communes rurales ou dans les grandes agglomérations hors région parisienne. Cette spécificité parisienne s'explique par la conjonction de deux facteurs : une forte proportion de foyers mono-parentaux et de parents bi-actifs, qui ont pour effet d'amplifier la demande en place d'accueil de la petite enfance.

On compte en effet parmi les familles parisiennes 26% de foyers mono-parentaux, avec une grande majorité de femmes « chefs de famille », contre 17% en France. D'autre part, plus de 77% des parents sont bi-actifs, du fait d'un taux d'activité élevé des mères de famille. Les mères ayant un enfant sont actives à 84%. Celles ayant deux enfants le sont à 82% et celles qui en ont trois ou plus à 64%. Ces taux d'activités sont supérieurs à ceux observés en France.

Accueil collectif

Les proportions d'enfants accueillis en crèche sont nettement supérieures à Paris qu'ailleurs en France. L'offre parisienne en crèches (collectives et familiales) et haltes garderies est importante et en progression, bien qu'insuffisante pour couvrir les besoins.

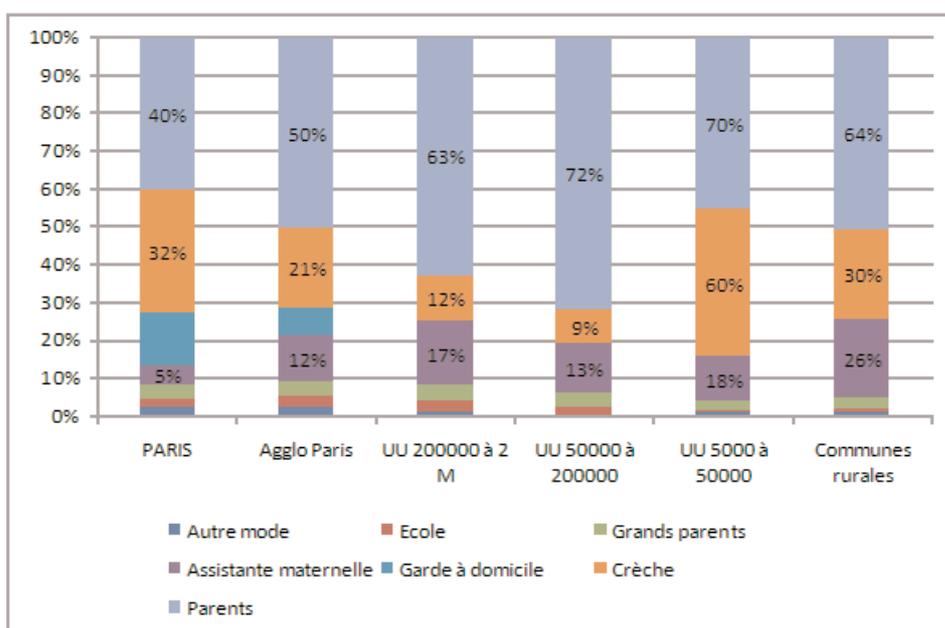
Entre 2005 et 2009, le nombre de places en structures d'accueil collectif pour les enfants de moins de 3 ans est passé de 25 819 à 29 199 en 2009 soit une augmentation de +13 % en 4 ans. Cette augmentation traduit la volonté de la collectivité de répondre à la forte demande.

Accueil individuel

Paris se caractérise par un recours relativement faible aux assistantes maternelles, en raison de la petite taille des logements. A contrario, l'emploi d'une garde à domicile est particulièrement fréquent et continue de se développer dans la capitale. Selon les données de la CAF de Paris, la garde à domicile a en effet augmenté de près de 19 % en 5 ans et concernerait environ 15% des enfants de moins de trois ans à Paris.

Fréquentation des établissements petite enfance

Si 31 % des enfants parisiens sont accueillis dans les crèches à titre principal, ils sont près de 50 % au total à fréquenter les établissements parisiens collectifs de la Petite Enfance (haltes garderies ou structures multi-accueil), certains quelques heures seulement par semaine. Le fait que les enfants soient gardés par les parents, à titre principal, ne signifie pas pour autant qu'ils ne fréquentent pas, à titre secondaire, les établissements de la petite enfance.



Sources : CAF (rapport présenté à la commission d'action sociale du 11 mai 2010) et DFPE

Source : étude de la Drees / 2007 et dernières données de l'observatoire des familles sur la répartition des modes de garde à Paris réalisée par l'APUR.

L'action de la Ville de Paris pour l'accueil des tout-petits



Entretien avec
Christophe Najdovski,
Adjoint au Maire de
Paris chargé de la
petite enfance

Comment décrivez-vous la politique de la petite enfance de la Ville ?

L'accueil de la petite enfance doit être la première marche du système éducatif. Dans cette optique, au-delà des objectifs quantitatifs, la municipalité se doit d'avoir des objectifs qualitatifs élevés, et ce, pour les deux piliers de notre politique de la petite enfance : l'accueil collectif et l'accueil individuel. Je rappelle, au préalable, qu'il s'agit bien « d'accueil » et non de « garde » car l'aspect qualitatif est davantage induit dans la notion d'« accueil ». Nous avons pleinement conscience de l'importance de l'enjeu que constitue la petite enfance et l'accueil collectif est clairement une priorité municipale de la Mairie de Paris depuis 2001. Grâce aux efforts entrepris, Paris bénéficie ainsi d'un taux de couverture important : 30% des enfants

« 30 % des enfants de moins de trois ans à Paris sont accueillis en structure collective

de moins de trois ans à Paris sont accueillis en

crèche, contre 10% en moyenne en France.

Plus de 10 000 enfants sont gardés à domicile par des « nounous », dites « auxiliaires parentales », qu'en est-il ?

L'objectif de la municipalité est également de garantir un accueil de qualité pour les parents qui ont recours à des assistantes maternelles ou à la garde à domicile. Pour soutenir la garde à domicile, la Ville de Paris accorde ainsi une aide, l'allocation « Papado » (Paris Petit à Domicile), d'un montant de 100€ à 400€ mensuels, selon la structure familiale et le revenu. Par ailleurs, un dispositif a été mis en place avec des associations gérant des centres sociaux afin de proposer des formations et un

« garantir un accueil de qualité

accompagnement vers la professionnalisation des auxiliaires parentales ainsi que des services d'intermédiation entre les parents et les auxiliaires parentales formées. Depuis 2002, le centre social La Clairière dans le 2ème arrondissement propose ainsi un cursus d'environ 120 heures de formation au métier d'auxiliaire parentale à un public féminin en réinsertion sociale. Aujourd'hui, le dispositif est étendu à deux autres centres sociaux dans le 11ème et le 12ème arrondissement. L'objectif de la municipalité est d'élargir le maillage sur Paris de ces dispositifs, notamment dans les quartiers où le foncier est rare. Cela peut constituer une alternative à l'accueil collectif, adaptée plus particulièrement aux quartiers qui ont une vraie mixité sociale ; ce qui nécessite, au préalable, une analyse fine afin de tenir compte de l'offre de l'ensemble des modes d'accueil.

Il y a-t-il de fortes disparités, dans l'accueil de la petite enfance, d'un arrondissement à un autre ?

Bien entendu. Les arrondissements centraux sont historiquement les mieux lotis en structure collective. Le déficit d'accueil y est plus limité, même s'il subsiste des différences entre quartiers. Aujourd'hui, on assiste à des forces centrifuges qui, en raison du prix de l'immobilier, poussent les familles qui s'agrandissent, vers les quartiers périphériques de la Ville. Ces quartiers où se concentrent également les opérations d'urbanisme ont donc une demande plus forte en modes d'accueil. On observe toutefois des disparités de modes d'accueil entre l'est et l'ouest parisien. Si le 16ème arrondissement est faiblement doté en structure collective, le recours au mode de garde à domicile y est très développé. A l'inverse, les arrondissements de l'est parisien, les plus dynamiques démographiquement, ont une offre collective plus développée mais un recours au mode de garde individuel limité. De façon générale, dès qu'une possibilité foncière se présente, une étude de faisabilité est réalisée pour un projet d'établissement d'accueil, voire même un programme mixte alliant création de

« Dès qu'une possibilité foncière se présente, une étude de faisabilité est réalisée pour un projet d'établissement d'accueil

crèche et logements, en partenariat avec les bailleurs ou avec des opérateurs privés susceptibles d'intégrer de nouveaux équipements pour les familles dans leurs opérations.

On évoque souvent à Paris, un problème récurrent ; les crèches parisiennes sont confrontées à la pénurie de personnels. Quelles solutions la municipalité propose-t-elle ?

Nous espérons résorber peu à peu ce contexte de tension qui est inhérent à la création de nouvelles structures : plus on augmente le nombre d'établissements, plus il faut trouver du personnel qualifié.

« Plus on augmente le nombre d'établissements plus il faut trouver du personnel qualité.

Nous avons pris l'initiative, en janvier 2010, avec la Région Ile de France et l'Académie de Paris de signer une convention tripartite pour développer les formations aux métiers de la petite enfance. La Région a ainsi inscrit dans son schéma sanitaire et social, l'objectif de doubler les effectifs des étu-

« Développer les formations aux métiers de la petite enfance

diants auxiliaires en puériculture

d'ici 2013. Les métiers de la petite enfance souffrent aujourd'hui d'un manque de reconnaissance, et nous souhaitons favoriser leur promotion auprès des jeunes dans les « missions pour l'emploi ». Il existe à Paris, un vivier de jeunes sans emploi alors que les personnes qui travaillent dans les établissements parisiens de la petite enfance vivent pour la plupart en grande banlieue.

En tant qu'Adjoint au Maire de Paris chargé de la petite enfance, quel serait votre vœu le plus cher ?

Je souhaite que le fait d'accueillir un enfant à Paris ne soit plus une source d'anxiété ou de difficultés pour leurs parents et que chaque famille puisse avoir à terme une solution d'accueil satisfaisante pour son enfant.



Présentation de Françoise Malassis, adjointe au Maire du 15ème, chargée de la petite enfance

Les besoins en modes d'accueil

Le taux d'activité élevé des femmes conjugué au nombre important d'enfants en bas âge, induit une forte demande de modes d'accueil sur l'arrondissement. Pourtant, le nombre de places d'accueil en structures collectives (hors haltes garderies) pour les moins de trois ans est de 2392 places, ce qui est loin de couvrir les besoins des familles.

La garde à domicile est particulièrement répandue : selon une étude de la CAF, elle concernait plus de 1500 enfants de moins de trois ans en 2009. Mais ce mode de garde est bien souvent considéré comme « subi » par les familles qui y ont recours faute de places en crèches.

Accompagnement des parents

La Mairie du 15ème cherche à accompagner au mieux les parents de l'arrondissement dans leurs quêtes d'un mode d'accueil correspondant à leurs

attentes. Cet accompagnement se traduit tout d'abord par l'information. Chaque année, nous éditons un « guide de la petite enfance » qui recense toutes les structures d'accueil ainsi que les différentes démarches à entreprendre, dès la naissance de son enfant.

D'autre part, je reçois chaque jour des parents afin de les guider et de détecter les éventuels problèmes ou situations d'urgence. Lors de ces permanences, je mesure toute la pression exercée sur les parents, souvent désorientés et très stressés par cette quête ardue d'un mode de garde satisfaisant pour leurs enfants.

Des souhaits formulés

- Augmenter l'offre en structure collective pour répondre aux besoins du plus grand nombre de parents
- Continuer à maintenir la qualité d'accueil des enfants dans les structures collectives, avec du personnel qualifié
- Harmoniser les inscriptions et admissions en crèches entre les arrondissements parisiens, pour plus de transparence et de justice pour les familles
- Mieux contrôler la garde à domicile

Quelques chiffres

Le 15ème arrondissement est le plus peuplé des arrondissements parisiens avec plus de 235 000 habitants. Il accueille 24 660 familles. Depuis 1990, la tendance est à la hausse du nombre de naissances domiciliées, 3 142 naissances en 2008. L'arrondissement compte environ 7 600 enfants de moins de trois ans. Le taux d'activité des femmes est élevé, 85% contre 80% à Paris.



Une priorité pour la Caisse d'Allocations Familiales

Entretien avec Simone LESCA, Directrice Adjointe de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, chargée de l'action sociale

La petite enfance : un domaine prioritaire d'intervention pour la CAF de Paris ?

L'accueil de la petite enfance est l'une des deux priorités de la Branche Famille et donc de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris pour la période 2009-2012. Il s'inscrit dans la mission confiée aux Caisses d'Allocations Familiales par les pouvoirs publics d'aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

A ce titre en 2009, 59 561 familles ont bénéficié de prestations liées à la naissance ou la garde de jeunes enfants, ce qui représente 15% de la population allocataire parisienne pour un total de près de 259.5 millions d'euros.

En complément, dans le cadre de son offre globale la Caisse d'Allocations Familiales de Paris participe activement au développement de l'offre d'accueil tant individuelle que collective. 80% de son budget 2009 d'action sociale y est consacré, soit près de 172 millions d'euros.

Cela représente des crédits importants, à quoi sont-ils affectés ?

Grâce à ces moyens financiers conséquents, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris joue un rôle essentiel dans le développement du nombre de places dans les établissements de petite enfance. En effet, elle participe au financement des travaux et l'achat des

équipements lors de la création de nouveaux établissements ou lors de rénovation importante ou d'amélioration du parc existant (plus de 3,5 millions d'euros annuels). Surtout, elle prend en charge une partie du coût de fonctionnement de ces nombreux services par le versement aux gestionnaires de la PSU (prestation de Service Unique) et éventuellement de la PSEJ (Prestation de Service Enfance et Jeunesse). Pour une structure entrant dans le Contrat Enfance et Jeunesse, le financement de la Caisse d'Allocations Familiales couvre 54 % du coût de revient complétant les participations familiales et la subvention versée par la Ville de Paris.

Au 31 décembre 2009, le nombre de places financées par la Caisse d'Allocations Familiales s'élevait à 29 382.

Qui sont les acteurs de la petite enfance au côté de la CAF ?

Le premier partenaire bien sûr est la Ville de Paris avec laquelle s'est développé depuis de nombreuses années un partenariat actif et dynamique.

Ce partenariat se concrétise dans le Contrat Enfance et Jeunesse conclu en 2007, pour une période de 4 ans et qui va être renouvelé en 2011. Jouent également un rôle déterminant tous les acteurs

intervenant dans les projets et la gestion de l'accueil de la petite enfance (municipaux, associatifs, privés...). A ce titre l'UDAF de Paris ainsi que des associations familiales membres de l'UDAF sont présentes et force de propositions le plus souvent autour de projets innovants.

Quels types d'accompagnement propose la CAF à ses partenaires associatifs ?

La Caisse d'Allocations Familiales de Paris est à l'écoute de l'ensemble de ses partenaires qu'elle rencontre régulièrement. Elle leur apporte un soutien technique afin de les aider à finaliser leur projet et à en faciliter l'instruction par les secteurs administratifs. Elle les tient régulièrement informés de la gestion de leurs dossiers et prend immédiatement contact avec eux en cas de problèmes. Une équipe de conseillers en gestion associative, bien connus des partenaires, est à leur disposition constante afin de leur apporter leur appui, leur donner les informations nécessaires.

« Une équipe de conseillers en gestion associative »

Ce travail en commun est très apprécié par tous. Il permet l'émergence et la concrétisation de projets de qualité au service des familles parisiennes prenant mieux en compte leurs besoins et des problématiques spécifiques par exemple l'accueil des enfants porteurs d'handicap.

« le premier partenaire est la Ville de Paris »

Rôle du mouvement familial

Les associations familiales impliquées dans le secteur de la petite enfance

Les premières crèches à Paris ont été créées il y a plus d'un siècle à l'initiative d'associations. Depuis, le dynamisme associatif a maintenu cette tradition et on compte à Paris aujourd'hui plus de 250 structures associatives d'accueil collectif (crèches collectives, familiales, parentales, haltes garderies, jardins maternels et jardins d'enfants), ce qui correspond à plus de la moitié des structures d'accueil de la capitale, pour une capacité totale d'accueil de 7288 places.

Parmi ces structures, le secteur associatif est majoritairement représenté dans les haltes garderies ; une centaine à Paris. Ces établissements proposent un accueil temporaire ou occasionnel pour des enfants âgés entre deux mois et demi et six ans, ce qui leur permet de bénéficier d'un lieu d'éveil et de socialisation, alors même qu'ils sont gardés par leurs parents qui ne travaillent pas ou à temps partiel, ou bien même qu'ils soient gardés par une tierce personne.

Une dizaine d'associations familiales parisiennes, toutes issues de deux grands mouvements : les Associations Familiales Catholiques et les Associations Générales des Familles, ont historiquement contribué à ce service rendu aux familles. Certaines, soutiennent les familles du quartier, depuis près de 50 ans, en proposant un accueil ponctuel de leurs enfants. Ce lien avec de jeunes familles est également propice au développement de l'association qui bénéficie de nouveaux adhérents et permet de créer du lien de proximité.

Reportage à la halte garderie de l'AFC Saint-Pierre - Saint-Dominique



12, rue des suisses, dans le 14^{ème} arrondissement, on aperçoit au loin les bâtiments de la halte garderie autour d'un écran de verdure. Passé le portillon d'entrée, on est agréablement surpris par la taille du jardin et par les sourires de Julie, responsable de la halte garderie et de Véronique, présidente de l'Association Familiale Catholique du 14^{ème}. Puéricultrice de formation, Julie a rejoint l'équipe il y a deux ans et a su la dynamiser par sa jeunesse et son enthousiasme. Véronique, quant à elle, est militante associative depuis des années et conçoit la halte garderie comme le projet phare de son association qui permet d'aller à la rencontre et de soutenir les jeunes familles du quartier.

Enthousiastes, elles nous entraînent d'abord dans le jardin pour y admirer les framboisiers qui grimpent le long des

murs et le petit potager aménagé dans un coin. Actuellement en hivernage, il sera réaménagé au printemps par des familles volontaires qui joueront aux jardiniers le temps d'un we. S'ensuivra la « semaine des petites pousses » où chaque enfant accompagné de ses parents viendra planter des graines pour contribuer à agrémenter le potager.

Les parents sont en effet très impliqués, au sein de la structure ce qui contribue, selon Nathalie, qui travaille à la garderie depuis plus de 20 ans, à l'esprit familial qui s'en dégage. Certains parents apportent leur savoir-faire pour enrichir les activités proposées aux enfants : l'an dernier, une maman musicienne a animé des ateliers d'éveil musical tout en formant l'équipe de la halte aux différentes techniques pour initier les tout petits aux instruments de musique.

Après une présentation de la structure (capacité d'accueil de 20 places, 66 familles fréquentent la halte, des enfants âgés de trois mois à quatre ans, accueillis maximum deux journées et demi par semaine et encadrés par cinq professionnelles), place à la visite des lieux.

Aujourd'hui les plus petits ne sont pas là car ils ne sont accueillis que deux demi-journées par semaine, on en profite pour visiter leur salle qui va bientôt être rénovée. Charlotte, la plus jeune de l'équipe, nous parle de l'accueil des tout-petits.

On entre ensuite dans la grande salle, très silencieuse ce matin. Nouria anime un atelier du goût avec le groupe des grands enfants. Une dizaine de petits chefs pâtisseries, tous affublés d'un tablier, suivent les consignes, l'air concentré. Les talents culinaires de Nouria ont d'ailleurs permis l'an dernier, de réaliser un livre de recettes spécial « tout petits » distribué aux parents.

On aperçoit aussi Anne-Thérèse, un appareil photo en main. Chaque semaine, elle met en ligne sur internet, sur un site sécurisé (chaque parent reçoit son code d'accès en début d'année) des photos des enfants. Les parents peuvent ainsi suivre l'évolution de leur enfant et découvrir ses premiers pas dans la vie en collectivité !

Alors qu'arrive la responsable des « chantiers éducation » de l'AFC pour une réunion avec sa présidente, on se quitte sur le perron tout en évoquant rapidement les projets à venir : l'organisation par les adhérents de l'association d'une bourse à la puériculture dans les jardins de la halte garderie et la préparation d'une grande fête pour les 30 ans de la halte en 2011 avec la périlleuse tâche de retrouver la trace de tous les anciens !



L'UDAF de Paris, gestionnaire de structures petite enfance



Le point avec Xavier Caro, directeur général de l'UDAF 75

Depuis 1995, l'UDAF de Paris est impliquée dans le secteur de la petite enfance en tant que gestionnaire de structures multi-accueil. Quelles sont les raisons de cette implication ?

Les spécificités des jeunes familles parisiennes font que l'accueil de la petite enfance est l'une de leurs préoccupations majeures. L'UDAF de Paris s'y est donc intéressée et a souhaité s'y investir, dans la limite de ses possibilités, pour répondre à leurs attentes.

Si les missions légales confiées aux UDAF par la loi, sont de « représenter, promouvoir, et servir les intérêts de

l'ensemble des familles », cette notion de service s'ancre dans une réalité démontrée par des opérations concrètes, telles que définies par l'article L. 211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge ». A ce titre, la gestion de structures de la petite enfance entre pleinement dans les missions de notre UDAF.

Quelles sont les pistes de développement envisagées par l'UDAF dans ce secteur ?

L'UDAF est une entreprise associative qui doit avoir en permanence un rôle d'entrepreneur, à la fois social et familial. Depuis plusieurs années, elle s'est attachée à poursuivre le développement de ses structures, tout en apportant un soutien, à leur demande, aux autres établissements d'accueil de la petite enfance gérés par des associations membres du réseau.

Si la contribution de l'UDAF dans l'offre d'accueil collectif à Paris est encore, certes bien modeste, elle cherche néanmoins à apporter sa pierre à l'édifice en se distinguant, peut être, par une approche plus innovante. En témoigne la halte garderie de l'Hôpital Necker pour les fratries d'enfants malades, structure que nous sommes prêts à dupliquer dans d'autres hôpitaux parisiens, s'ils en manifestaient l'intérêt. De même, pour les structures de plein air qui pourraient s'étendre dans d'autres parcs ou jardins parisiens.

Quels sont les bénéfices escomptés de cet engagement pour le mouvement familial ?

Le développement de services de la petite enfance permet de réaliser un véritable observatoire des familles. L'UDAF s'enrichit d'une meilleure connaissance des familles parisiennes, ce qui permet ensuite de porter la voix des familles auprès des pouvoirs publics du département.



L'UNAF se mobilise dans le champ de la petite enfance

A travers des publications, la réalisation de guide pratique, de séminaire et groupe de travail réunissant les mouvements familiaux et les UDAF gestionnaires de services petite enfance. Illustration par deux réalisations récentes :



Les modes de garde : vécu et attentes des parents et futurs parents

Il s'agit d'une étude qualitative approfondie, réalisée à l'UNAF, en 2008,

auprès de 58 parents qui a permis de suivre les opinions, représentations et souhaits des parents concernant les modes de garde, lors des différentes étapes qui entourent la naissance de leur enfant.

Charte de bonnes relations entre les parents et l'assistant maternel

Pour valoriser le professionnalisme de ce métier et améliorer les relations entre parents et assistantes maternelles, l'UNAF et l'UFNAFAAM viennent de publier une Charte pour un projet commun d'accueil. Cette charte est un

outil de dialogue et de



réflexion entre les parents et l'assistant maternel qui permet de mieux définir le rôle et les compétences de chacun, de s'entendre sur des principes communs et de faire émerger les attentes des parents et de l'assistante maternelle.

Un livret d'accueil peut être proposé par l'assistant maternel afin de compléter ces échanges et formaliser les décisions prises.

Documents à télécharger : www.unaf.fr